

Le 26 avril 2021

Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des investissements pour permettre le remplacement d'une unité de compression au site de Pointe-du-Lac (ci-après la « **Demande** »)
Dossier de la Régie de l'énergie : R-4159-2021
Notre dossier : 127824.0022

Chère consoeur,

Nous déposons une demande d'Intragaz s.e.c.(ci-après « **Intragaz** ») afin de procéder à des investissements pour permettre le remplacement d'une unité de compression au site de Pointe-du-Lac (ci-après le « **Projet** »), ainsi que les pièces à son soutien et la liste de pièces y afférente.

Les pièces Intragaz-1, Documents 1 et 2, sont déposées sous pli confidentiel. Nous déposons également la déclaration sous serment au soutien de la demande pour ordonnance de confidentialité à l'égard de ces pièces.

Tel qu'exposé dans la Demande, les coûts reliés au Projet seront intégrés au coût de service d'Intragaz dans le cadre de sa demande tarifaire 2023-2032 dont le dépôt est prévu en début d'année 2022, afin d'établir les Tarifs qui entreront en vigueur le 1^{er} mai 2023.

Une décision de la Régie est donc nécessaire dans un délai suffisant, soit avant le 30 novembre 2021, afin de permettre à Intragaz d'intégrer les coûts reliés au Projet à son coût de service dans le cadre de sa demande tarifaire 2023-2032.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

(s) *Adina Georgescu*

Adina Georgescu
ACG/
P.j.